

CMD 22-H7.8

Dossier / file: 6.01.07 Date: 2022-03-16 Edocs: 6756769

Mémoire de la Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet Written submission from the Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet

À l'égard des

In the Matter of the

Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC)

**Canadian Nuclear Laboratories (CNL)** 

Demande des LNC visant à modifier le permis du site des Laboratoires de Chalk River pour autoriser la construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface Application from the CNL to amend its Chalk River Laboratories site licence to authorize the construction of a near surface disposal facility

Audience publique de la Commission Partie 2

**Commission Public Hearing Part 2** 

Mai et juin 2022

May and June 2022





EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale sise au 8, Montée Monseigneur Martel à L'Île-du-Grand-Calumet, lundi le 14 mars 2022 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

## <u>2022-03-069 – Déchets radioactifs – Chalk River</u>

**CONSIDÉRANT** le projet pour mettre sur pied une installation visant à traiter des déchets radioactifs de faible activité sur un site situé à proximité de la rivière des Outaouais à Chalk River;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permettrait de stocker près d'un million de tonnes de déchets dangereux et radioactifs près de la surface du sol à 1,2 km de la rivière des Outaouais;

**CONSIDÉRANT QUE** des audiences sont en cours en vue d'accorder un permis à Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) pour la réalisation de ce projet;

**CONSIDÉRANT** le manque d'information quant aux effets à long terme de déversement ou de contamination de la rivière des Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités n'ont pas été consultées sur ce projet;

**CONSIDÉRANT** les préoccupations de la municipalité relatives à la qualité de vie des citoyens et des citoyennes de L'Île-du-Grand-Calumet;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Aurel Paquette, il est résolu que la municipalité se prononce contre le projet et l'emplacement choisi en raison du manque d'analyse et d'information des Laboratoires nucléaires canadiens quant aux impacts de l'emplacement choisi ainsi qu'à l'absence de consultation préalable des municipalités du Pontiac.

Note : Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers

Copie certifiée conforme à l'original

Élaine Déry

Directrice générale et greffière-trésorière